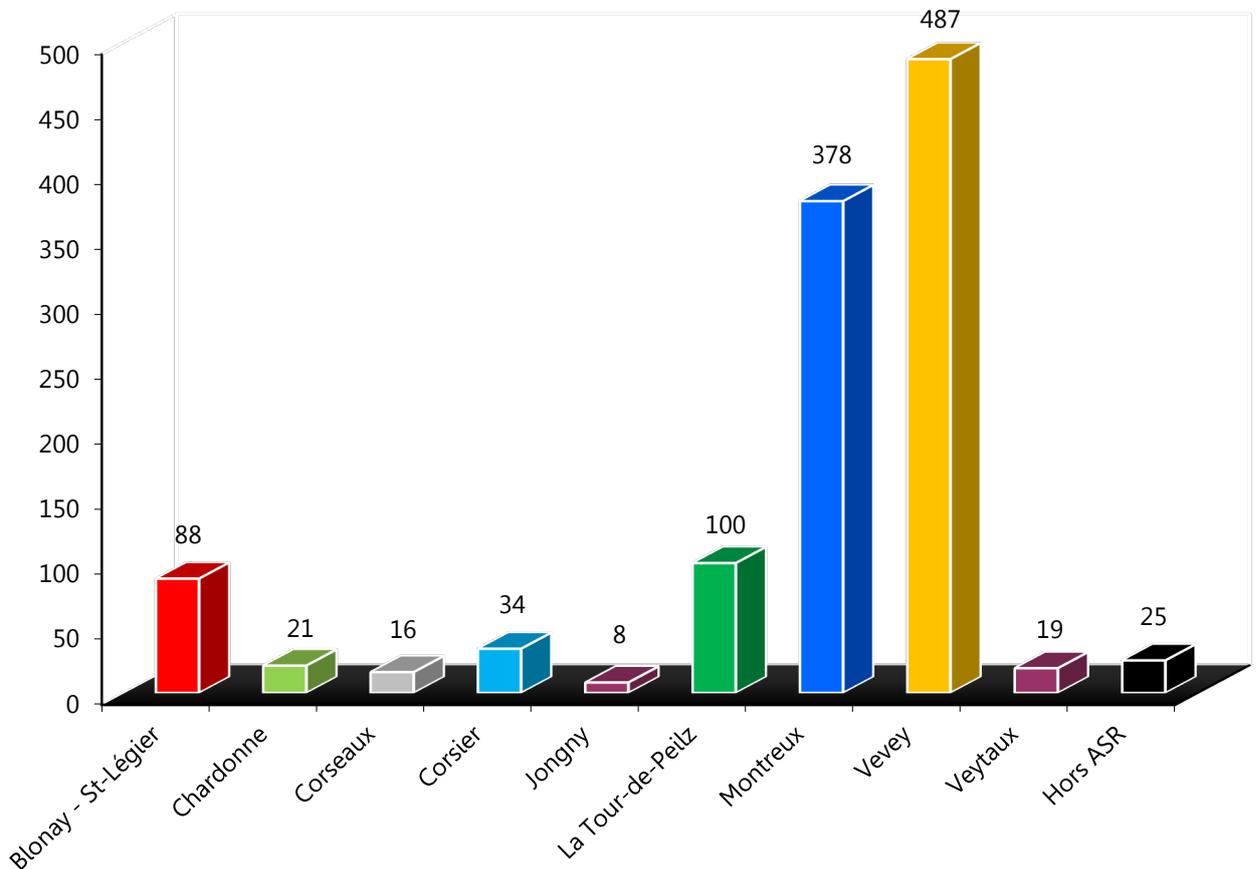
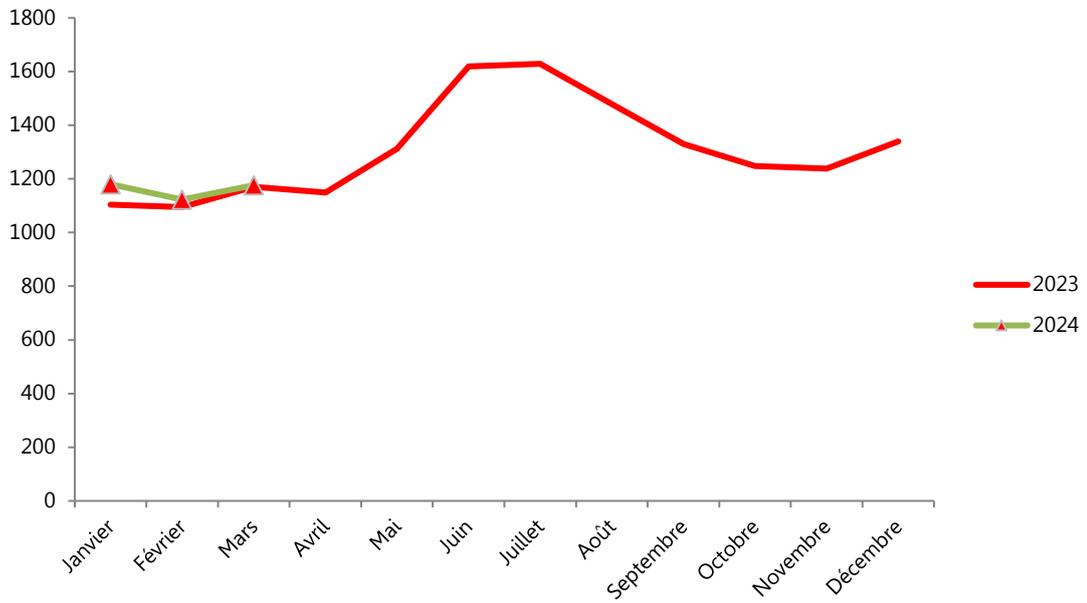


Bulletin d'information

Mars 2024



Total des interventions 1'176



Prévention

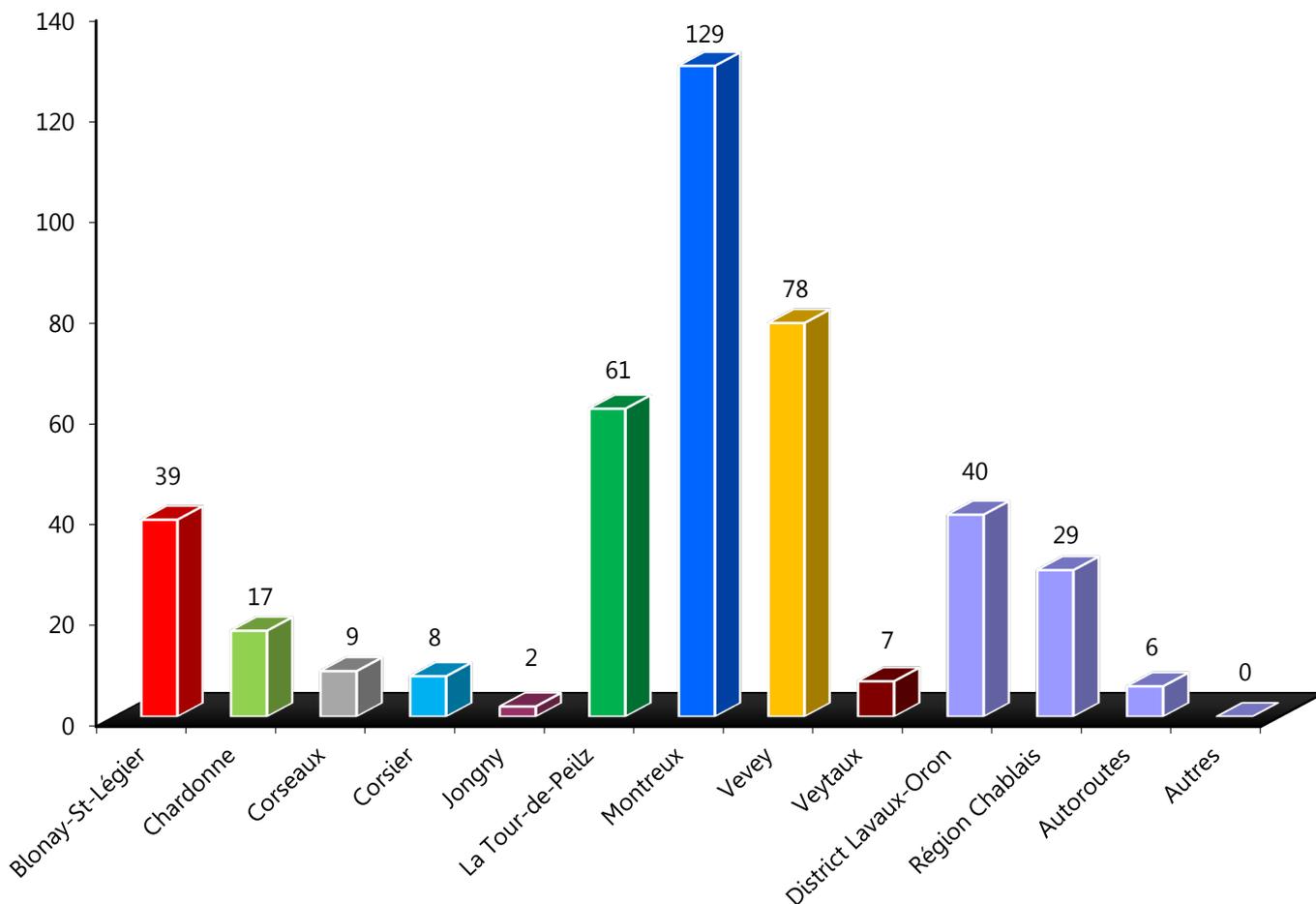
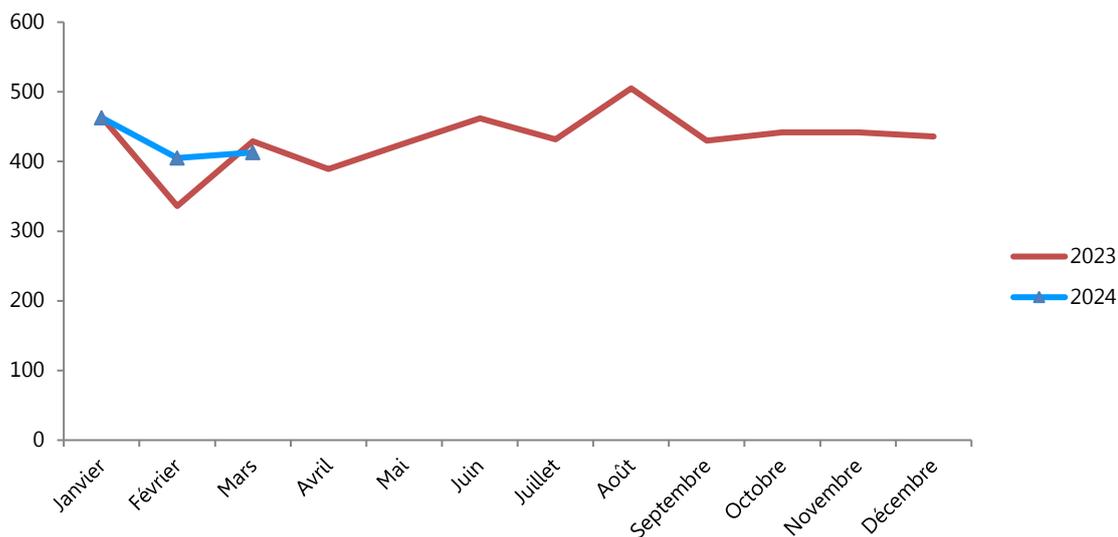
- Plus de 30 enfants de la **Fondation Verdeil** ont bénéficié d'une formation spécifique pour **apprendre à traverser une route sur un passage pour piétons**.
- Un cours sur **l'utilisation des médias numériques** a été dispensé au COFP (Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle) de la **Fondation Eben Hézer**.
- Les cours de l'ACS (Automobile Club Suisse) « Merle blanc », rebaptisés « Eddie et Léonie », ont débuté **dans les classes du niveau 4P de la région**. Ce **cours spécifique d'éducation routière** vise à sensibiliser les enfants aux dangers lors de la traversée de la route, ainsi qu'à l'importance d'être bien visible.
- Le 26 mars à Veytaux, 12 policiers de la Division proximité de Police Riviera ont effectué un **contrôle de la circulation**, entre 16h00 et 18h00, à la hauteur du Château de Chillon.

Bilan :

- 107 véhicules contrôlés,
- 7 amendes d'ordre pour utilisation d'un téléphone sans dispositif « mains libres » pendant la course, conducteur.trice.s ne portant pas de ceinture de sécurité et circulation sans feux de jour,
- 3 rapports de dénonciation (test anti-pollution échoué, pneus défectueux),
- 156 véhicules en infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation (vitesse).



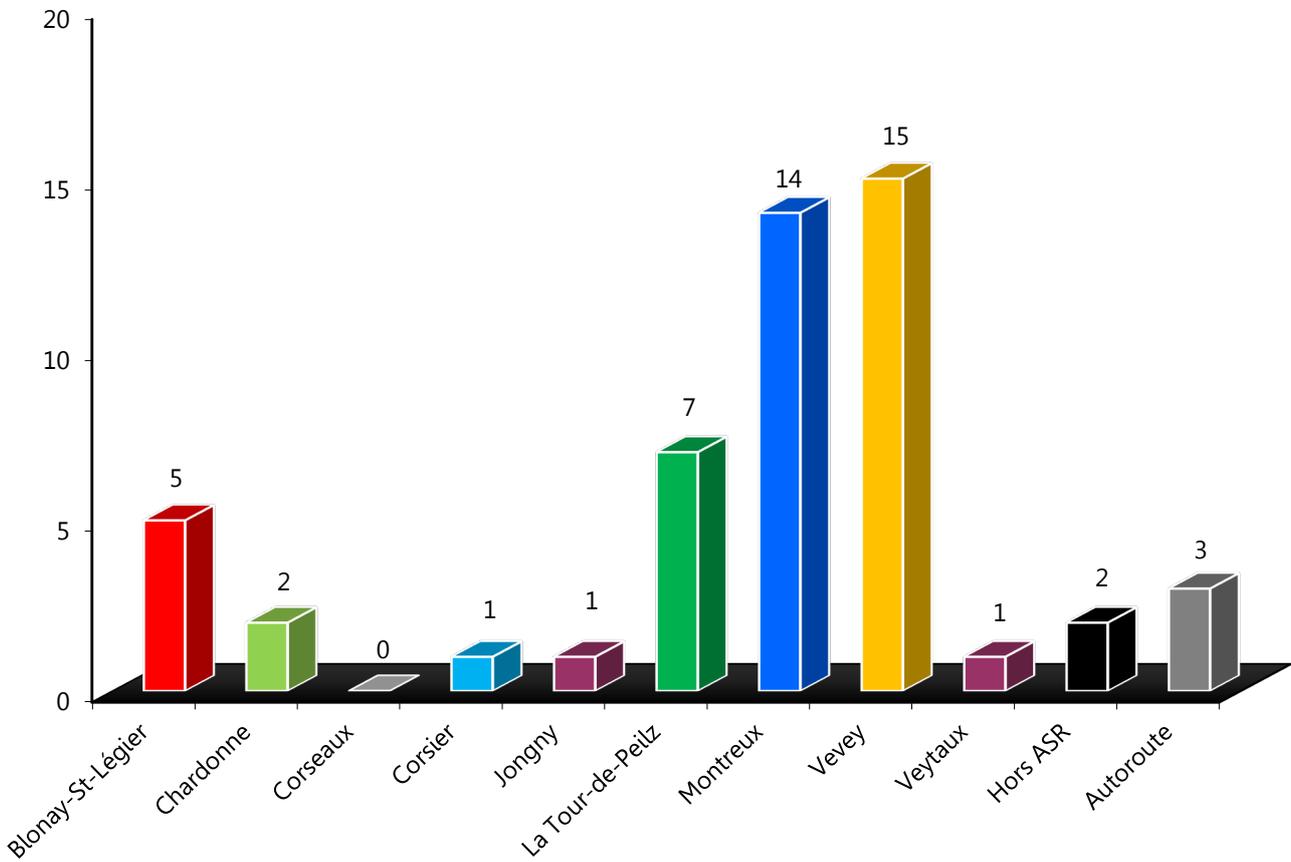
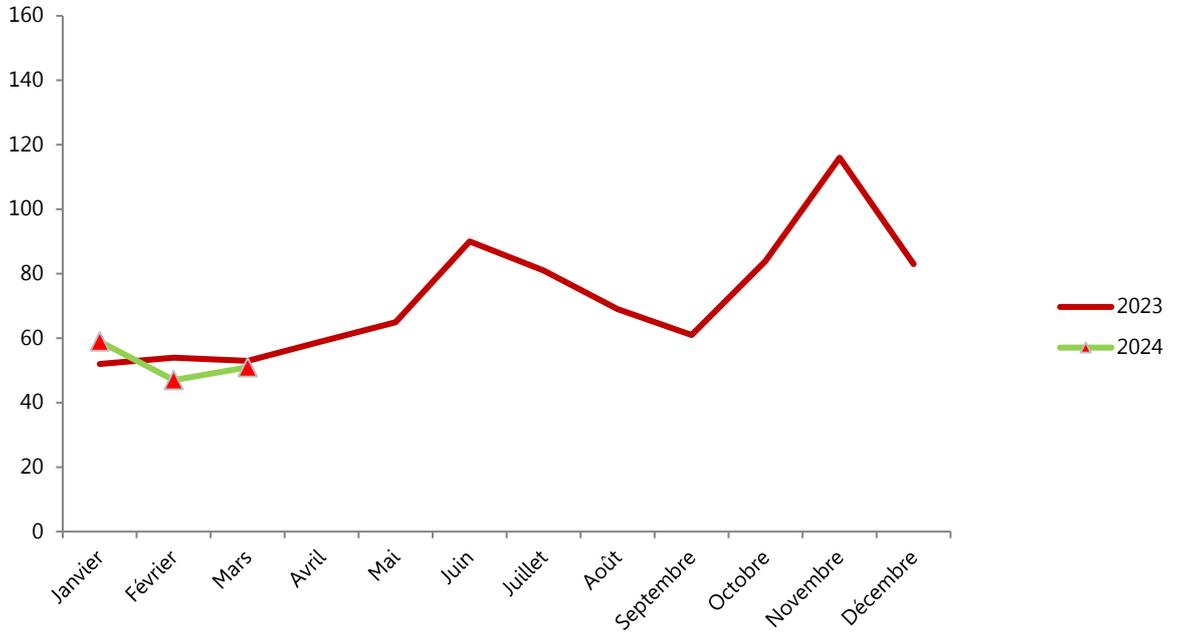
Total des interventions 425



Baisse de l'état général	30
Brûlures	1
Cas psychiatriques	28
Douleurs abdominales / lombaires	28
Grossesses	3
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	24
Problèmes cardiaques	41
Problèmes respiratoires	36
Traumatismes divers	75
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	58
Autres	101



Total des interventions 51





Feu de molok à Saint-Légier

Un container semi-enterré prend feu en toute fin de soirée, le vendredi 1^{er} mars un peu avant 23h, en bordure du village de Saint-Légier. Six pompiers se rendent sur place avec un camion tonne-pompe 2'000 litres et maîtrisent rapidement le sinistre. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie participent aux opérations.

Vevey : chaton en détresse

Les propriétaires veveysans d'un chaton disparu s'inquiètent pour lui et font appel aux pompiers le dimanche 17 mars en fin de matinée. Les propriétaires constatent que le chaton a grimpé au sommet d'un arbre. Incapable de redescendre et menacé par des corneilles agressives qui volent autour de lui, le petit chat à bout de souffle est sauvé par une équipe de pompiers. Intervenues avec un camion-échelle, ces derniers parviennent à le secourir et le ramener au sol sans encombre pour le remettre à ses propriétaires.



Le SDIS Riviera en renfort pour le sauvetage du « Simplon »

Le vendredi 29 mars vers 21h, le mauvais temps qui s'abat sur le Léman malmène le « Simplon ». Amarré à Cully, le bateau à vapeur de la CGN subit des dégâts notables en raison de la tempête. D'importants moyens de secours sont mis sur pied : pompiers, police, Gendarmerie, ECA, services techniques, etc. Une dizaine de pompiers du SDIS Riviera font partie des équipes mobilisées en renfort. Des sapeurs de la caserne de Saint-Légier interviennent avec un important matériel de pompage pour évacuer l'eau du bateau, tandis que des sapeurs de Montreux sont alarmés avec un Véhicule Poste de Commandement (VPC).





Interventions des 4 Services
Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

22.03.2024 -1415 : pollution sur la chaussée sur plus de trois kilomètres depuis Vevey

Six pompiers du SDIS Riviera et une patrouille de Police Riviera sont alarmés pour une importante pollution routière dans la zone industrielle de la Veyre. Ils y découvrent des hydrocarbures sur plus de trois kilomètres, jusqu'au giratoire de la gare de Vevey. Le cas nécessite une prise en charge immédiate afin d'écartier tout risque pour les autres usagers de la route. Le chef d'intervention demande une laveuse haute-pression pour sécuriser et nettoyer la chaussée. Le véhicule fautif est retrouvé.

24.03.2024 - 1455 : élève-conducteur en infraction

Les policiers contrôlent le jeune pilote d'un motocycle et son passager au chemin de Pangires. Il s'avère que le pilote est un élève conducteur. Son engin n'est pas équipé de la plaque « L » et son passager, au vu de son âge, n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire. La maman du conducteur, mineur, est avisée des faits. Dénonciation à l'autorité compétente.

25.03.2024 – 1800 : accident de chantier

[Lien sur le communiqué de presse officiel de la Police cantonale](#)

Chardonne

18.03.2024 – 1405 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route de Lausanne, lorsqu'il entre en collision avec une voiture arrêtée à la phase rouge d'une signalisation de chantier, avant de heurter une automobile circulant normalement en sens inverse. Un passager, blessé lors du choc, est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage prend en charge les trois voitures. Les pompiers interviennent pour résorber une pollution sur la chaussée. Les mesures de constat par Police Riviera nécessitent une déviation du trafic momentanée qui engendre quelques perturbations.

22.03.2024 – 0730 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la route du Vignoble lorsque, inattentif, il perd la maîtrise de sa voiture qui se déporte sur la droite et percute une balise de guidage ainsi qu'un muret qui subit d'importants dégâts, avant de finir sa course au travers de la chaussée. Le conducteur s'en sort indemne mais sa voiture est complètement détruite. Elle est prise en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Corsier

20.03.2024 – 2350 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise dans un parc public auprès de trois personnes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Elles sont priées de cesser les nuisances et la propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Corseaux

29.03.2024 – 1530 : contrôle de la circulation

Lors d'un contrôle de la circulation à la route de Châtel-St-Denis, 7 automobilistes sont contrôlés par les policiers. Trois amendes d'ordre sont distribuées, ainsi qu'une dénonciation pour conduite sous l'influence et possession de produits stupéfiants.

La Tour-de-Peilz

03.03.2024 – 1640 : pollution sonore

Une automobiliste à la conduite sportive et bruyante est aperçue par une patrouille motorisée à la rue d'Entre-deux-Villes. Elle est interceptée à l'avenue des Alpes et dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

04.03.2024 – 2050 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Un automobiliste en état d'ivresse circule à l'avenue de la Perrausaz lorsqu'il perd la maîtrise de son véhicule qui percute une voiture en stationnement. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Les automobiles sont prises en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

09.03.2024 - 1715 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste circule sur la route de Saint-Maurice. Dans une courbe, pour une raison indéterminée, il se déporte et heurte des rochers au bord de la chaussée, puis une cycliste qui roule sur la bande cyclable dans le même sens. Suite au choc, la conductrice du vélo chute. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier qui la conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. L'automobiliste est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

27.03.2024 – 0355 : odeur suspecte dans un appartement

Six sapeurs-pompiers sont mobilisés pour une odeur suspecte dans un appartement. Alarmés avec un camion tonne-pompe de 2'000 litres, ils constatent effectivement la présence d'une forte odeur de type solvant et procèdent à la ventilation. Il s'agit de travaux en cours dans un logement sans aération des locaux. Le cas entraîne également la mobilisation de plusieurs patrouilles de police, de la Gendarmerie et d'une ambulance en prévention. Aucune prise en charge médicale n'est nécessaire. Un rapport est dressé.

30.03.2024 – 0705 : chien errant

Une présence policière est requise à la Grand-Rue auprès d'un chien qui ère en liberté sur la voie publique et qui montre certains signes d'agressivité. Son propriétaire est inatteignable. Le canidé est sédaté, avant d'être transporté au Centre SVPA de Sainte-Catherine à Lausanne, où il sera soumis à une évaluation comportementale, sur ordre du vétérinaire cantonal. Son propriétaire, sans domicile fixe, a pu être rencontré. Il est informé des faits.

Montreux

04.03.2024 – 1005 : individu perturbé

Une présence policière est requise en gare pour un homme perturbé qui lance des objets sur les voyageurs. Au vu de son attitude peu coopérative, il doit être maîtrisé puis acheminé au poste de police. Les contrôles révèlent qu'il est recherché dans un autre canton. Il est donc conduit en zone carcérale pour la suite de la procédure.

Clarens, 04.03.2024 – 1740 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre sur la plage du Pierrier, un policier interpelle un homme alors qu'il pêche, en faisant usage d'un leurre sans être en possession d'un permis de pêche. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

05.03.2024 – 1550 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la rue Etraz alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

Clarens, 08.03.2024 – 1030 : ordures abandonnées sur la voie publique sans faire usage d'un sac taxé

Un homme est interpellé à la rue des Vaudrès alors qu'il vient de déposer un sac de débris par terre contre une poubelle requin. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.03.2024 – 0910 : accident de la circulation avec fuite

Suite au dépannage d'un véhicule accidenté durant la nuit à la rue du Pont, les policiers rencontrent la conductrice à son domicile. Elle se trouve encore en état d'ivresse. Elle reconnaît avoir eu un accident durant la nuit après une perte de maîtrise de sa voiture, suite de quoi elle dit l'avoir tant bien que mal stationnée sur la voie publique, avant de regagner son domicile à pied. Elle est dénoncée à l'autorité compétente.

12.03.2024 – 1040 : conduite sous effet/possession de stupéfiants – trottinette non-homologuée

Un homme au comportement perturbé est interpellé sur sa trottinette électrique au bord du lac. Lors des contrôles, il s'avère qu'il détient différentes drogues, qu'il en a consommées pour certaines, et que sa trottinette électrique est non-conforme. Il est dès lors acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

13.03.2024 – 1905 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route des Collondalles lorsqu'il se déporte à gauche pour une raison indéterminée. Il franchit la ligne de sécurité au centre de la chaussée et percute une voiture arrivant normalement en sens inverse. Un choc s'ensuit, immobilisant les deux automobiles. Un équipage ambulancier ausculte sur place l'un des deux conducteurs. Le second, légèrement blessé, est acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage prend en charge les deux engins. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

17.03.2024 – 0100 : individu recherché et pollution sonore

Un conducteur à la conduite bruyante est intercepté à la Grand-Rue par une patrouille de police. Lors des contrôles, il s'avère qu'il est recherché par les autorités judiciaires d'un canton voisin. Il est dès lors acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

21.03.2024 - 1840 : des braises sous pression sortent d'une cheminée

Les habitants du quartier des Planches s'inquiètent en voyant des braises sous pression sortir d'une cheminée d'un immeuble d'habitation. Face au risque encouru par les occupants du bâtiment, près d'une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés, de même qu'une patrouille de Police Riviera, un équipage d'Ambulance Riviera et une patrouille de la Gendarmerie. Le cas nécessite d'interrompre la circulation dans le quartier et les pompiers maîtrisent rapidement la situation, écartant tout risque pour les habitants de l'immeuble.

Clarens, 23.03.2024 - 1035 : deux pollutions routières simultanées

Sur plus de deux kilomètres, un véhicule inconnu perd des hydrocarbures sur la chaussée entre Clarens et Tavel. Face au risque représenté pour les autres usagers de la route, six pompiers sont mobilisés avec trois véhicules pour contenir cette pollution. En parallèle, ils découvrent un second véhicule perdant de l'essence sur la chaussée, ce qui nécessite une deuxième prise en charge, là également en collaboration avec Police Riviera.

Clarens, 25.03.2024 – 2000 : début d'incendie dans une cuisine

Une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour un début d'incendie dans une cuisine. Alarmés avec notamment un camion tonne-pompe de 2'000 litres et un camion-échelle, ils interviennent dans le logement totalement enfumé et maîtrisent rapidement le sinistre. Le cas entraîne aussi la mobilisation de plusieurs patrouilles de police et d'une ambulance.

25.03.2024 – 2100 : nuisances sonores

Les policiers interviennent pour des nuisances sonores en provenance de la terrasse d'un établissement public, où se trouvent une vingtaine de personnes assistant à un concert. Le responsable des lieux est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

28.03.2024 – 2240 : conduite d'un scooter sans permis, ni casque

Un scootériste est intercepté à la rue du Théâtre, alors qu'il circule sans casque et sans avoir l'âge requis pour être au bénéfice d'un permis de conduire. Le détenteur du deux-roues se trouve également non-loin. Tous deux sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits.

Clarens, 30.03.2024 - 1810 : pollution dans le port du Basset

Une fuite située sur un bateau provoque une importante pollution d'hydrocarbures dans le port du Basset. Pour la maîtriser, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés le soir-même et le lendemain. Alors que la pollution touche une partie importante du port, les pompiers posent notamment un barrage flottant et traitent les hydrocarbures avec un produit miscible à l'eau.

Pollution sonore et occupation accessoire en conduisant

Le vendredi 29 mars à 00h40, un automobiliste est contrôlé par une patrouille de police, alors qu'il circule sur la Grand-Rue en effectuant plusieurs accélérations inutiles. Un scootériste à la conduite bruyante est intercepté à la rue du Lac à Clarens, le même jour en début d'après-midi. Il conduit tout en manipulant son téléphone portable. Il s'agit d'un élève-conducteur qui n'a pas équipé son deux-roues de la plaque « L ». Le conducteur d'un tracteur agricole est également intercepté alors qu'il conduit tout en téléphonant. De plus, il commet plusieurs infractions au code de la route. Tous trois sont dénoncés aux autorités compétentes.

Pollution sonore

Durant le week-end des 9 et 10 mars, les policiers interceptent trois automobilistes à la conduite sportive à la rue du Théâtre et à l'avenue Claude-Nobs. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En date du 14 mars à 14h40, un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à la rue du Lac et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

02.03.2024 – 0545 : bagarre dans un train et entrave

Une présence policière est requise à la gare pour une bagarre survenue dans un train. Plusieurs jeunes prennent la fuite à pied, dont l'un qui est interpellé et acheminé au poste de police. Il fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente avant d'être relaxé.

10.03.2024 – 1205 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule à la rue du Torrent. Après s'être arrêté au passage pour piétons, il repart, lorsque soudain un skateur percute son pare-brise, sans qu'il n'ait le temps de réagir. Blessé, ce dernier est acheminé en ambulance au CHUV. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

17.03.2024 -1140 : chaton en détresse

Les propriétaires d'un chaton disparu depuis plusieurs jours s'inquiètent pour leur animal et constatent qu'il a grimpé au sommet d'un arbre. Incapable de redescendre et menacé par des corneilles agressives qui volent autour de lui, le félin, en état de stress, est sauvé par une équipe de pompiers. Intervenues avec un camion-échelle, ces derniers parviennent à le secourir et à le ramener au sol sans encombre.

17.03.2024 – 1345 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste renverse un piéton à l'avenue de la Gare. Ce dernier traversait en dehors du passage réservé à cet effet alors que la signalisation lumineuse était au rouge pour lui. Blessé lors du choc, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

20.03.2024 – 0335 : individu perturbé

Une présence policière est requise à la rue du Clos pour un homme créant un danger pour les automobilistes en déplaçant du mobilier urbain sur la chaussée. Il a également endommagé des motos en stationnement et déplacé sur la route plusieurs vélos en libre-service, des palmiers, des balises et des containers. L'intéressé est maîtrisé par les policiers et acheminé au poste pour la suite de la procédure. Lors des contrôles d'usage, il ressort qu'il se trouve en état d'ivresse et qu'il détient de la drogue. Les personnes lésées sont invitées à déposer plainte et le trublion est dénoncé aux autorités compétentes.

20.03.2024 – 1345 : scandale sur l'espace public

Les policiers procèdent au contrôle d'un homme ivre sur les quais de la gare. L'intéressé se montre d'emblée peu coopératif et commence à se déshabiller. Il est maîtrisé pour être acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un équipage ambulancier ainsi que le médecin de garde sont requis pour l'ausculter, suite à un malaise. Il est ensuite mis en cellule pour éviter toute récidive et dénoncé à l'autorité compétente. Dénoncé à l'autorité compétente par Police Riviera.

20.03.2024 – 2225 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Jardin Doret pour de la musique diffusée à un volume excessif depuis un bus de type « camping » en stationnement. Il est demandé au groupe de personnes qui fêtent un anniversaire à proximité de cesser les nuisances. Le propriétaire du véhicule est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

23.03.2024 – 0755 : troubles – individu ivre

Une présence policière est sollicitée à deux reprises pour un client ivre qui importune le personnel d'un café-restaurant. A la seconde sollicitation, l'intéressé, peu coopératif, est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

En date du 7 mars à 13h30, un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à l'avenue du Général-Guisan, puis dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 19 et 20 mars en soirée, deux motocyclistes à la conduite sportive et bruyante sont interpellés à l'avenue du Général-Guisan et à la rue des Communaux. Il s'agit de deux élèves-conducteurs, dont l'un n'a pas muni son engin de la plaque « L ». Le second a procédé à une modification technique non-homologuée. Tous deux font l'objet d'une dénonciation aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Veytaux

26.03.2024 : contrôle de la circulation

12 policiers de la Division proximité de Police Riviera ont effectué un contrôle de la circulation, le 26 mars entre 16h00 et 18h00, à la hauteur du Château de Chillon.

Bilan :

- 107 véhicules contrôlés,
- 7 amendes d'ordre pour utilisation d'un téléphone sans dispositif « mains libres » pendant la course, conducteur.trice.s ne portant pas de ceinture de sécurité et circulation sans feux de jour,
- 3 rapports de dénonciation (test anti-pollution échoué, pneus défectueux),
- 156 véhicules en infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation (vitesse).

Autres – hors Riviera



Le vendredi 1^{er} mars, les spécialistes antichute (N2) ont effectué leur première journée de cours de répétition de l'année.

Le rapport préparatoire (RP) de la compagnie 3 s'est tenu le 1^{er} mars avec les cadres de la compagnie dont le cours de répétition aura lieu au mois de juin prochain.

Du 28 février au 1^{er} mars 2024, l'ORPC Riviera – Pays-d'Enhaut a soutenu la Fondation Cogest'ems. Dans le cadre de la centralisation de ses locaux dans un nouvel établissement, un détachement de sept astreints a soutenu le personnel encadrant afin d'accompagner les résidents dans ce changement pour qu'il se passe de manière harmonieuse et respectueuse des pathologies de chacun.

Du 6 au 8 mars 2024, l'ORPC Riviera – Pays-d'Enhaut a soutenu la Fondation Cogest'ems. Dans le cadre de la centralisation de ses locaux dans un nouvel établissement, un détachement de six astreints a

soutenu le personnel encadrant afin d'accompagner les résidents dans ce changement pour qu'il se passe de manière harmonieuse et respectueuse des pathologies de chacun.

Durant la journée du 12 mars 2024, les membres de l'EM de l'ORPC Riviera-Pays d'Enhaut ont procédé à des travaux d'Etat-major.

Le vendredi 15 mars 2024, à l'occasion d'un cours de répétition FIR, les astreints nouvellement incorporés dans notre région ont participé à une journée d'accueil ainsi qu'un à un contrôle du matériel et à un exercice avec les miliciens de la formation d'intervention régionale (FIR).

Le jeudi 21 et le vendredi 22 mars 2024, les commandants de compagnies et leurs remplaçants ont suivi un cours de répétition divers domaines. Lors de ces deux journées de cours données par le commandant de bataillon, les miliciens ont pris connaissance du profil de prestations de la protection civile vaudoise et ont exercé le travail de commandement et de conduite à l'échelon du commandant de compagnie.



Contrôles de stationnement à Corseaux, Corsier et Veytaux

Le mercredi 6 mars 2024, a eu lieu un contrôle de circulation organisé et supervisé par Police Riviera au profit de l'Académie de police de Savatan. Le but du contrôle est de consolider et de compléter les savoir-faire acquis dans le cadre de la formation de base dispensée aux aspirant-e-s dans le cadre d'un contrôle de circulation simple et de petite envergure.

26 aspirant-e-s ont été réparti-e-s en trois groupes, sous la supervision de trois chefs de place, qui ont œuvré de 14h30 à 16h30 environ à Corseaux, Corsier et Veytaux, sur des emplacements préalablement réservés.

Le contrôle s'est très bien déroulé. Les aspirant-e-s ont eu une attitude exemplaire, apprenante, souriante et adaptée aux circonstances.

Du côté des policiers accompagnants, désireux de partager leur savoir, ils ont été à l'écoute, bienveillants et attentifs, non seulement à la matière du jour, mais également au bien-être et à la sécurité des aspirant-e-s.

Aperçu en chiffres :

- 191 véhicules contrôlés
- 6 dénonciations
- 5 amendes d'ordre



29.03.2024 - 2020 : un bout d'enseigne menace de chuter sur l'autoroute

Située sur l'enseigne d'un commerce de l'aire autoroutière du Chablais, une tôle menace de tomber sur la chaussée de l'A9. Cinq pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec un camion-échelle. En collaboration avec une patrouille de Gendarmerie, ils parviennent à sécuriser la zone et à récupérer les éléments dangereux afin d'écarter tout risque pour les automobilistes.

29.03.2024 - 2100 : en renfort pour l'accident du bateau « Simplon »

Alors que le bateau à vapeur « Simplon » de la CGN est malmené au bord du lac à Cully en raison de la tempête, d'importants moyens de secours sont mis sur pied. Parmi ceux-ci, plusieurs équipes du SDIS Riviera se rendent sur place. Des pompiers de la caserne de Saint-Légier interviennent avec un important matériel de pompage pour évacuer l'eau du bateau, tandis que des sapeurs de Montreux sont alarmés avec un Véhicule Poste de Commandement (VPC).